

Les diocèses dessinent la paroisse de demain

Les débats de l'Assemblée plénière d'automne des évêques de France, qui s'ouvre ce matin à Lourdes, vont notamment porter sur l'avenir des communautés chrétiennes

«Le prêtre exerce un ministère de communion entre les communautés qui lui sont confiées.»

Le «casse-tête», comme l'appelle Mgr Dominique Lebrun, évêque de Saint-Étienne, l'immense majorité des diocèses de France s'y trouve confronté. De «réaménagements» en «redéploiements», de «restructurations» en «regroupements», aucun n'a pu échapper à la réflexion sur la nouvelle organisation des communautés. Une réalité encore plus cruciale en milieu rural qu'en ville. Comment parvenir à maintenir la présence de l'Église dans un contexte de diminution drastique du nombre de prêtres et de difficulté à renouveler les équipes de laïcs ?

Mgr Lebrun, qui sera justement l'un des quatre évêques à présenter une contribution sur ce sujet lors de l'Assemblée plénière de Lourdes, pose clairement le problème: *«Dans mon diocèse, je cherche à développer deux axes privilégiés complémentaires : initiation chrétienne et dialogue avec la société. Vue sous cet angle, la question du nombre de prêtres et de paroisses n'est plus du tout la même. Le but n'est pas de remplir à tout prix nos équipes, mais que les communautés soient des communautés chrétiennes qui disent aux hommes que Dieu les aime et les sauve.»* Dans ce contexte, Mgr Lebrun s'interroge sur la pérennité du modèle traditionnel : *«Dix ans après l'instauration des nouvelles paroisses dans notre diocèse, il me semble que les esprits restent encore très attachés au schéma classique. Or, je me demande si l'idée de paroisse est encore viable. Actuellement, nous évoluons plutôt dans un territoire de mission que dans une paroisse au sens traditionnel.»*

Certains diocèses tentent effectivement de maintenir, coûte que coûte, un maillage paroissial le plus dense possible. Autrement dit, un prêtre par paroisse. C'est, par exemple, la ligne adoptée par le diocèse de Fréjus-Toulon dont les paroisses n'ont pas fait l'objet d'un regroupement. Dans le Var, il est en effet largement fait appel à des prêtres étrangers et à des communautés nouvelles, solution expérimentée ailleurs dans des proportions moindres. *«On nous dit que les gens font des kilomètres pour aller au supermarché... mais l'Église n'est pas un supermarché,* explique Yann de Rauglaudre, directeur de la communication du diocèse. *Depuis 1983, Mgr Joseph Madec puis Mgr Dominique Rey ont fait le choix d'un presbyterium bigarré, à l'image de notre département. Nous avons également été les premiers à faire appel aux prêtres de la communauté Saint-Martin.»* Le manque de prêtre, principal nœud du problème ? Ce diocèse, qui fut l'un des premiers à se doter à nouveau d'un séminaire diocésain, insiste sur la nécessité d'encourager fortement les vocations.

«L'appel aux vocations est une partie de la réponse aux difficultés », confirme Mgr Michel Santier. En effet, l'évêque de Créteil, qui a confié des responsabilités à 50 chargés de mission, considère l'appui des laïcs et leur formation comme un remède complémentaire au problème global de la réorganisation des diocèses.

«Appelés à prendre une part active à la vie de l'Église, résume le P. Joël Morlet, vicaire général de Châlons-en-Champagne, *les laïcs se forment pour acquérir une expression plus juste de*

leur foi, et pouvoir prendre des initiatives au nom de l'Église.» Des équipes d'animations pastorales, constituées de prêtres, de diacres et de laïcs, ont été mises en place. Des laïcs, salariés ou bénévoles, ont été envoyés en «*mission ecclésiale*», acceptant une charge confiée par leur évêque, au service de l'Église.

Dans le même temps, le rôle du prêtre a considérablement évolué. «*Il ne peut plus être l'homme d'une organisation, sachant et dirigeant tout*, constate Mgr Hubert Herbreteau, évêque d'Agen. *Il doit aller à l'essentiel : être un guide qui accompagne, soutient, exerce un ministère de communion entre les communautés qui lui sont confiées, sert la croissance de la foi et la dynamique missionnaire.*»

Ainsi, peu à peu, par tâtonnements successifs, de nouveaux équilibres entre prêtres et laïcs se sont élaborés. Non sans mal parfois, d'un côté comme de l'autre. Pour beaucoup, le seul permanent légitime reste le prêtre. «*C'est vrai qu'il y a parfois de l'incompréhension chez certains, notamment au moment des funérailles, où le prêtre est de moins en moins présent*, reconnaît Mgr Lebrun. *Nous devrions être capables de leur dire : oui, c'était mieux avant mais on ne peut plus. Il faut composer autrement.*»

À ces difficultés s'ajoute celle du renouvellement des équipes de laïcs. Très sollicité, ce vivier tend à diminuer. Pour prendre la relève des générations en place, le diocèse de Lille mise par exemple sur les assemblées paroissiales. «*On est trop souvent tenté de se reposer sur les mêmes équipes*, déplore le P. Bernard Dumortier, vicaire épiscopal. *Organiser deux ou trois fois par an des assemblées élargies permet de toucher un plus grand nombre de chrétiens, de repérer des talents.*» À Châlons, le P. Morlet confirme : «*Le défi est d'oser appeler, y compris des personnes aux marges de l'Église, qui participent peu ou pas à la vie de la paroisse.*»

Poitiers a, lui, misé sur la vitalité des communautés locales qui, d'abord mises en place dans le rural, concernent désormais aussi les villes. Aujourd'hui au nombre de 320, elles ont permis de profondément renouveler le tissu ecclésial. «*L'Église s'y construit à hauteur d'homme*, relève Gisèle Bulteau, chargée de l'accompagnement de ces communautés. *Le prêtre y tient une place essentielle : père dans la foi plus qu'organisateur, il réajuste, soutient, accompagne, apporte aux communautés l'altérité dont elles ont besoin.* »

Châlons-en-Champagne s'est inspiré de cette expérience en l'adaptant. Quinze des trente-quatre paroisses étant dépourvues de curé résident, l'évêque y a nommé pour cinq ans des laïcs délégués pastoraux. Ainsi Cécile Buffry. Cette enseignante à la retraite s'est vue chargée de coordonner, soutenir – «*pulser*», comme elle dit – l'équipe de la paroisse Saint-Alpin du Surmelin (23 villages), en lien avec le curé de la paroisse voisine. Reste la question de l'Eucharistie et de la possibilité de communier lors de liturgies dominicales organisées autour de la Parole de Dieu. Une difficulté qui est loin d'être résolue...

Au fond, note l'évêque de Saint-Étienne, «***l'enjeu n'est pas de savoir qui pourra assurer tel ou tel service, mais de répartir des communautés existantes qui, ensemble, essayent de lire et de vivre l'Évangile. Pour les soutenir, il faudrait constituer des équipes itinérantes, qui viendraient périodiquement dans les villages pour proposer une écoute, un enseignement, ou mener des actions de porte-à-porte, selon les besoins.***»

En charge de la paroisse Saint-Vincent-en-Lignon (Loire), qui regroupe 23 clochers pour 14 000 habitants, le P. Philippe Brunel vient d'expérimenter une nouvelle facette de sa mission. Récemment, à l'occasion de la crise laitière, il s'est mobilisé pour organiser une rencontre avec de jeunes agriculteurs et des partenaires syndicaux. *«Je n'aurais jamais pu prendre le temps de le faire sans la nouvelle organisation des paroisses, mise en place il y a dix ans. Or, cela fait partie de la mission de l'Église que de contribuer à l'harmonie sociale, de permettre que les gens se comprennent. Je redécouvre une grande disponibilité pour redevenir missionnaire.»*

Pour Mgr Santier, c'est bien *«un nouveau visage de l'Église qui se dessine, où toute l'animation pastorale ne repose pas sur les épaules des prêtres»*. L'évêque de Créteil conclut : *«Appeler de nouveaux acteurs, mettre en œuvre une plus grande complémentarité des ministères, cela laisse plus de temps aux prêtres pour exercer la part spirituelle de leur ministère.»*

La Croix, 3 novembre 2009, pp. 1 -2.